



EDITO

Les recherches s'accroissent et toutes posent le même constat : les fonds dits durables n'ont de durable que le nom.

Après l'escroquerie de l'ISR dont 94% des fonds commercialisés en France étaient en 2020 exposés à des entreprises des énergies fossiles, de l'armement ou avec un rapport très approximatif aux droits sociaux et humains, la nouvelle recherche de Reclaim Finance expose le greenwashing derrière les fonds passifs. 70% des 430 fonds passifs analysés avec des prétentions en matière de durabilité investissent dans des entreprises développant de nouveaux projets de charbon, de pétrole ou de gaz, tels que Glencore, TotalEnergies ou Shell.

Une fois de plus, cela démontre l'impérieux besoin d'une intervention des régulateurs pour contrôler les pratiques des investisseurs et acteurs financiers qui commercialisent ces fonds. L'objectif est simple : ne plus tromper les épargnants et investisseurs finaux de manière à ce que ceux qui souhaitent mettre leur argent au service de sociétés soutenables puissent réellement le faire.

Pour cela, les régulateurs devront mettre en place des critères minimums à respecter par tous les fonds ayant des prétentions extra-financières et a fortiori durables ou de participation à la transition. Mais il leur faudra aussi assurer un contrôle a posteriori, de manière à traquer et sanctionner ceux qui se livrent à des allégations environnementales trompeuses.

Cette réglementation est d'autant plus urgente que la finance passive est en pleine augmentation, en Europe comme dans le monde entier, et échappe globalement aux politiques climatiques adoptées par les grandes sociétés de gestion d'actifs.

Investir de manière passive, c'est choisir de s'en remettre à des indices et faire passer l'importance de maîtriser l'allocation des actifs après la diminution des coûts de gestion. Ce choix est autant anachronique qu'intolérable alors que le respect des objectifs climatiques requiert de soumettre les décisions d'investissement au respect de lignes rouges tracées par la science et à la performance environnementale des entreprises.

La bataille qui a conduit le gouvernement français à acter l'exclusion des développeurs d'énergies fossiles tels que TotalEnergies et ExxonMobil des fonds labellisés ISR a été longue. Celle qui s'annonce sur la finance passive risque de l'être encore plus tant les enjeux financiers sont importants : le total des actifs gérés passivement atteignait US\$ 13,3 mille milliards fin décembre 2023. En cas de manquement du politique, ce sera aux régulateurs d'intervenir et vite. La complaisance avec le greenwashing est un manquement à leur mandat de gendarme des marchés financiers.

Lucie Pinson,
Directrice de Reclaim Finance

A NE PAS MANQUER



Gestion passive : le greenwashing des fonds « durables »

Reclaim Finance appelle les régulateurs à interdire aux gestionnaires d'actifs d'appeler leurs fonds « durables » si ceux-ci soutiennent l'expansion des énergies fossiles.

[EN SAVOIR PLUS](#)



Les banques françaises tournent le dos à TotalEnergies

Crédit Agricole, pourtant conseiller financier de TotalEnergies sur ce mégaprojet gazier ne financera pas directement Papua LNG, un projet de gaz naturel liquéfié controversé.

[EN SAVOIR PLUS](#)



L'incohérence des groupes d'assurance face à l'expansion fossile

Alors que ces groupes d'assurance sont engagés à ne plus assurer de nouveaux champs pétroliers et gaziers, ils continuent pourtant d'investir, dans les entreprises qui les développent.

[EN SAVOIR PLUS](#)

LA SÉLECTION DU MOIS

Engie priorise ses actionnaires au détriment de la sortie du gaz fossile

L'entreprise française a indiqué avoir versé 4,1 milliards d'euros de dividendes sur l'année 2023 à ses actionnaires, un record, et prévoit d'en verser 3,5 milliards en 2024.

NZBA : deux pas en avant, un en arrière

La NZBA a manqué l'occasion de corriger le manque de clarté des exigences pour la conception des objectifs dans ses directives précédentes.

La France frappe encore pour couler la CSDDD

Avant un vote crucial des ambassadeurs des pays de l'UE, la France pose aux négociateurs une exigence impossible à satisfaire qui remet en cause l'accord.

Devoir de vigilance : les États européens ne doivent pas faire volte-face

L'accord auquel sont parvenus les États membres et le Parlement européen sur la future Directive sur le devoir de vigilance des entreprises est aujourd'hui en danger.

SOUTENEZ RECLAIM FINANCE

[FAIRE UN DON](#)

Un don de 100€ revient à 34€
après réduction fiscale.



Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous recevez cette newsletter parce que vous vous êtes inscrit(e) à la liste de diffusion de Reclaim Finance.

[Se désinscrire](#)